Activités d'intégration professionelle internationales, enseignement clinique

PAB2014-SSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
17	**418 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
PAB1011-SSAN	PAB2014-SSAN, PAB2013-OSAN_SR

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Thérèse PAQUET	Sylvie FRANCOIS Uyen Dan NGUYEN Thérèse PAQUET Christine VANDERSTICHELEN Sarah VANMETEREN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	2	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Située en Bloc 2B du cursus BIRSG, cette unité d'enseignement vise l'intégration progressive et autonome des compétences du référentiel dans des situations de soins complexes.

À travers les stages, les activités pédagogiques associées (laboratoires techniques, simulations, Skills Labs, ECOS) et les travaux d'intégration, l'étudiant consolide son expertise clinique, ses compétences relationnelles et sa pratique réflexive en vue d'un exercice professionnel sécuritaire.

L'unité peut également être enrichie par une expérience de mobilité internationale ou un voyage d'études, favorisant l'ouverture interculturelle, la découverte d'autres systèmes de santé et le développement professionnel dans une perspective européenne et internationale.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Compétences du Référentiel à Mobiliser

- **C1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence :** Collecter les données de façon ordonnée et complète ; identifier les situations de santé (diagnostics infirmiers DI et problèmes traités en collaboration PTC) réels, potentiels ou de promotion de la santé ; formuler des objectifs/résultats attendus ; prescrire les interventions en cohérence avec les cadres théoriques ; évaluer la démarche et réguler le diagnostic et la thérapeutique.
- **C2. Mettre en œuvre le projet de soins :** Programmer et organiser les activités de soins ; réaliser les interventions en respectant l'hygiène, la sécurité, l'asepsie, l'intimité, le rythme, le confort de la personne, les principes de manutention et d'ergonomie clinique ; s'adapter aux contextes et soins non programmés.
- **C3. Assurer une communication professionnelle :** Adopter une posture manifestant une intention de soin ; faire preuve de respect, de reconnaissance des émotions, d'assertivité ; appliquer les standards professionnels de communication ; assurer la traçabilité et continuité des soins par écrit et/ou par oral.

• **C4. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources humaines :** Favoriser un climat de collaboration et d'entraide ; collaborer avec l'équipe pluriprofessionnelle ; déléguer les prestations de soins et assumer la responsabilité de l'acte délégué ou coordonné.

• **C5. Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire :** Pratiquer conformément aux lois en vigueur (secret professionnel, droits du patient, etc.) ; agir selon le Code de Déontologie ; guider sa pratique par la réflexion éthique (advocacy) et intégrer les enjeux de développement durable.

• **C6. Construire son identité professionnelle :** Évaluer régulièrement ses apprentissages et compétences par rapport au profil ; argumenter ses choix et besoins de formation ; expliciter l'évolution de son projet professionnel en référence aux fondements de la discipline.

• **C7. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources matérielles et administratives :** Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonnes pratiques ; choisir le matériel adéquat ; évaluer l'organisation administrative, la logistique, la gestion des stocks, la maintenance et le coût des soins.

• **C8. Agir avec les personnes, familles, communautés, en vue de promouvoir la santé :** Développer l'empowerment du patient et de ses proches ; formuler un diagnostic éducatif ; élaborer et appliquer des stratégies d'éducation thérapeutique ou de promotion de la santé collective et de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).

• **C9. Exercer un leadership disciplinaire :** Recommander les bonnes pratiques ; promouvoir une réflexion critique sur la qualité et la sécurité des soins ; identifier les écarts et proposer des améliorations basées sur la littérature.

• **C10. Se développer professionnellement :** Exercer une pratique réflexive systématique en se référant à des cadres théoriques ; utiliser les bases de données et résultats de recherche scientifique (Evidence-Based Nursing) ; accompagner ses pairs en formation.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

•€€€€€€€€ Mobiliser de manière autonome et intégrée les compétences du référentiel BIRSG dans des situations de soins rencontrées lors des stages d'enseignement clinique.

•€€€€€€€€ Exercer un jugement clinique infirmier rigoureux, fondé sur les données probantes (Evidence-Based Nursing), les savoirs disciplinaires et les modèles de professionnalisation.

•€€€€€€€€ Réaliser des interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit ou confié, en assurant la sécurité, la qualité et la continuité des soins.

•€€€€€€€€ Intégrer les principes d'ergonomie et de manutention dans la réalisation des soins afin de préserver la sécurité, le confort et l'autonomie de la personne soignée ainsi que celle du

soignant.

•€€€€€€€€ Communiquer de manière professionnelle, adaptée et collaborative avec la personne soignée, ses proches et les membres de l'équipe pluriprofessionnelle.

•€€€€€€€€ Développer une pratique réflexive, éthique et responsable à travers l'analyse de situations cliniques, la production d'écrits professionnels et la construction d'un portfolio évolutif.

•€€€€€€€€ Mobiliser et consolider ses compétences cliniques lors d'épreuves de simulation et d'évaluations cliniques structurées (ECOS), ainsi que dans l'analyse réflexive qui en découle.

•€€€€€€€€ Adapter sa pratique professionnelle à des contextes culturels, organisationnels et institutionnels variés, porter un regard critique sur les systèmes de santé observés et analyser les apports de ces expériences à son développement professionnel et à son identité infirmière.

CONTENU

1. Enseignement clinique (parcours de stages)

L'étudiant réalise un parcours d'enseignement clinique composé de deux périodes de stage complémentaires :

- **Stage SGA 1 (4 semaines)** : stage hospitalier ou extra-hospitalier, en secteur généraliste ou spécialisé, permettant le développement et la consolidation des compétences cliniques dans des situations de soins variées.
- **Stage SGA 2 (4 semaines)** : stage hospitalier ou extra-hospitalier complémentaire favorisant l'intégration, l'autonomie et la mobilisation des compétences professionnelles dans des situations cliniques complexes.

Selon les opportunités et les modalités institutionnelles, l'étudiant peut participer à un séjour d'études d'une semaine à l'étranger; le parcours de formation peut alors être adapté et fait l'objet d'une annexe approuvée et signée par l'étudiant.

2. Ergonomie et manutention

- **Exercices pratiques d'ergonomie et de manutention** : apprentissage, entraînement et intégration des principes d'ergonomie ainsi que des techniques de manutention sécuritaire des personnes soignées, dans le respect de la sécurité, du confort et de l'autonomie de celles-ci ainsi que de la prévention des risques professionnels pour le soignant.

3. Activités pédagogiques associées obligatoires

Ces activités se déroulent en présentiel et font partie intégrante de l'enseignement clinique (comptabilisées dans les heures requises pour le diplôme) :
• Laboratoires Techniques et Technologiques : Mises en situation pratiques, sécurité, maîtrise technologique, communication professionnelle
• Skills Labs : Entraînements pratiques tutorés et d'auto-apprentissage
• Séances de Simulation clinique : Simulations avec débriefings réflexifs.
• Évaluation Clinique Objective Structurée (ECOS) : Sessions formatives et certificatives.
• Laboratoires d'Activités d'intégration Professionnelle (AIP) préparatoires : Préparations pratiques

spécifiques avant la montée en stage,incluant le DPI.
• Séances d'informations de stages : Informations pédagogiques et organisationnelles.
• Accompagnement au Développement Professionnel (ADP): 7 séances d'accompagnement collectif et individuel axées sur le Portfolio Évolutif, les bilans SWOT, et l'analyse post-stage selon Patricia Benner (Novice à Expert).

4. Travaux d'intégration (Travaux d'écriture)

Les travaux d'écriture visent à développer et évaluer la capacité de l'étudiant à analyser sa pratique de manière réflexive, critique et scientifiquement argumentée. À partir de situations vécues en stage ou en mobilité, l'étudiant mobilise le raisonnement clinique, les théories en soins infirmiers, les modèles de professionnalisation et les données probantes afin de soutenir son développement professionnel.

Ils comprennent 1 rapport d'analyse clinique en SGA, le Portfolio évolutif axé sur le parcours de professionnalisation et, pour le séjour d'études, un dossier de mobilité intégrant un portfolio réflexif, un travail thématique de groupe et une analyse de l'expérience vécue. Un accompagnement par séminaires soutient la démarche d'analyse réflexive et la construction progressive de l'identité professionnelle.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

• Source de référence disciplinaire : Le Référentiel de compétences du Bachelier infirmier responsable de soins généraux, Hénallux (2025) à partir de la Commission Paramédicale de l'ARES (2024).

• Pour ergonomie-manutention : Valdenaire R. & Yi D. (2018). Manutention des personnes et ergonomies, Vuibert — filières de santé.

• Cadres conceptuels cliniques : Tanner (2006) - Judgment/Reasoning clinique, Psuik (1997) - Raisonnement continu et inducto-hypothético-déductif, Dallaire & Dallaire (2008) - Savoir particulier infirmier, et les modèles de professionnalisation (Patricia Benner, Dubar, Potocki Malicet, etc.).

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB2028-AIPI — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écritures	Supports indispensables disponibles sur Moodle : Le Portfolio Évolutif de développement professionnel, l'ensemble des fiches et fiches-bilans d'ADP, l'ensemble des carnets de stage du Bloc 2 BIRSG (poursuite d'études), les consignes détaillées de rédaction des Rapports écrits, le Code de bonne conduite, la grille décisionnelle des AIP et les PPT d'informations pédagogiques.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB2028-AIPI — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écritures	418 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

ASAB2028-AIPI — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écritures	L'enseignement repose sur l'apprentissage expérientiel en milieu clinique, soutenu par l'accompagnement des enseignants et des professionnels de terrain. Les stages, simulations cliniques, ECOS formatifs, Skills Labs et laboratoires techniques favorisent le développement des compétences cliniques, du raisonnement clinique, de l'ergonomie et de la pratique réflexive. Les séminaires d'accompagnement soutiennent la réalisation des travaux d'intégration et du portfolio évolutif. Dans le cadre d'une mobilité internationale ou d'un voyage d'études, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement pédagogique et d'activités réflexives favorisant l'analyse des pratiques, le développement des compétences interculturelles et l'ouverture à d'autres systèmes de santé.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Ce dispositif pédagogique crée une passerelle solide entre la théorie et la pratique.

Les séances préparatoires (AIP, Skills Labs, Labos Tech) sécurisent l'étudiant en amont de son stage.

Les stages constituent le lieu de mobilisation active des compétences, et l'évaluation finale (ECOS, travaux d'écriture et portfolio) permet d'objectiver l'intégration théorique (EBN, démarche de soins) et d'évaluer le niveau de développement professionnel de l'étudiant en transition (niveau Bac 2).

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Evaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Construction de la note finale

En **première session (Q2)**, la note finale est calculée sur la base de l'ensemble des évaluations réalisées durant l'année académique.

Enseignement clinique (évaluation certificative des stages) 105 pts Non remédiable

ECOS certificatif 100 pts Remédiable

Rapport écrit SGA 1 45 pts Non remédiable

Rapport écrit SGA 2 45 pts Non remédiable

Portfolio évolutif (PE) 45 pts Non remédiable

Total UE 340 pts

Modalités de seconde session

En seconde session (Q3) :

- la note d'**enseignement clinique** (105 points) est reportée ;
- la note des **travaux d'écriture** (135 points) est reportée ;
- seul l'**ECOS certificatif** est remédiable.

L'ECOS de seconde session est évalué sur **100 points** et remplace intégralement la note d'ECOS obtenue en première session.

La note finale de l'UE en seconde session est calculée en additionnant :

- le report de la note d'enseignement clinique (105 points) ;
- le report de la note des travaux d'écriture (135 points) ;
- la note obtenue à l'ECOS certificatif de seconde session (100 points).

Soit un total de **340 points**.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation

L'évaluation globale de cette unité d'enseignement repose sur trois grandes composantes : les stages cliniques (enseignement clinique), l'examen ECOS certificatif et les travaux d'intégration (écrits).

Dans le cadre d'une mobilité internationale ou d'un voyage d'études, des productions réflexives et/ou thématiques peuvent être demandées (portfolio de mobilité, travail thématique, analyse réflexive de l'expérience). Elles contribuent à l'évaluation des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

1. Enseignement clinique

L'évaluation certificative des stages est réalisée au moyen d'une grille d'évaluation. Les niveaux d'atteinte des exigences observés dans le carnet de stage sont transposés dans une grille récapitulative à l'aide des symboles **--, -, + et ++**. La grille décisionnelle utilisée pour l'attribution de la note est disponible sur Moodle. La note attribuée à la partie "Enseignement clinique " est calculée par la moyenne des 2 grilles décisionnelles à un seul regard. Une pénalité est appliquée lorsqu'une même compétence est en échec sur les 2 stages.

L'enseignement clinique constitue une activité obligatoire. Toute absence doit être justifiée conformément au REED en vigueur. L'absence de justificatif peut entraîner une évaluation négative de la compétence 5 : *« Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire »*.

Conformément au REED de l'année académique en cours, la note d'enseignement clinique est **non remédiable** et est reportée en seconde session.

2. ECOS certificatif

L'ECOS certificatif est évalué au moyen de grilles standardisées.

L'accès à l'ECOS certificatif est conditionné par :

- la participation à l'ECOS formatif et à son débriefing ;
- la réalisation d'au moins 80 % des heures de stage prévues ;
- la participation à 6 heures de Skills Labs ;
- la participation à une journée de simulation ;
- €€€€€€€€ la participation à au moins 20 h de laboratoires techniques et technologiques prévues dans l'UE.

3. Travaux d'écriture

Les travaux d'écriture sont évalués selon des grilles prédéfinies :

Rapport écrit SGA

Rapport de mobilité

Portfolio évolutif (PE)

Les consignes et critères d'évaluation des rapports SGA figurent dans le carnet de stage. Le Portfolio évolutif est évalué au moyen d'une grille spécifique intégrée au document.

Les dates de dépôt des travaux sont communiquées sur Zeus.

La remise certificative du Portfolio évolutif doit impérativement être effectuée à la date prévue à l'horaire officiel de la session d'examens, selon les modalités communiquées. Tout travail non remis à cette échéance obtient la note de **0/20**.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2028-AIPI — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écritures	voir méthodologie construction évaluation UE

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.